

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## Les horaires du centre de loisirs :

**Matin (avec repas) : 8h00 - 13h30**

**Après-midi (sans repas) : 13h30 - 18h30**

**Journée (avec repas) : 8h00 - 18h30**

Arrivée possible le matin entre 8h00 et 9h30, l'après-midi entre 13h30 et 14h30.

Récupération le matin entre 13h30 et 14h30 et le soir à partir de 17h30.

**Attention :** l'horaire d'accueil peut être modifié pour les sorties (information communiquée quelques jours avant).

## Dans le sac de votre enfant :

- Gourde et goûter
- Changes pour les petits

## Une équipe de choc !

Vos enfants seront encadrés par Coralie, Christophe/Bastien et Guillaume.

## MODALITES DE RESERVATION

Les réservations se font sur le portail web BERGER-LEVRAULT via le lien suivant :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieChampagnier38800/accueil>

Les annulations doivent être faites 48h avant la journée d'absence (avant 14h).

Passé ce délai, la journée sera facturée (repas et journée). Les réservations doivent se faire 48h avant la journée de présence (avant 14h).

**Pour les enfants en situation de handicap,** merci de prendre contact avec le service enfance jeunesse afin d'examiner les aménagements à prévoir éventuellement. Les enfants en situation de handicap sont accueillis sans discrimination, en respect de la loi, dans la limite des aménagements possibles, avec le soutien du PRHEJ si besoin.

## Renseignements

### **Service Enfance Jeunesse**

04 76 40 54 57

06 71 26 40 96

enfance.jeunesse@champagnier.fr



## Programme de l'accueil de loisirs de Champagnier

### Les Mercredis

Les 7, 14, 21 et 28 Septembre – Les 5, 12 et 19 Octobre

3-11 ans



	Mercredi 7 Septembre	Mercredi 14 Septembre	Mercredi 21 Septembre	Mercredi 28 Septembre
	<i>L'Automne</i>	<i>Disney</i>	<i>Les Oiseaux</i>	<i>Indien</i>
Matin	3/5 ans  <b>Atelier créa :</b> <i>Mon arbre d'automne</i>	3/5 ans  <b>Atelier créa :</b> <i>Création de mobile « Là haut »</i>	3/5 ans  <b>Atelier créa' :</b> <i>Décoration nichoir</i>	3/5 ans  <b>Atelier créa' :</b> <i>Coiffe d'Amérindien</i>
	6/11 ans  <b>Atelier créa' :</b> <i>Tableau végétal</i>		6/11 ans  <b>Atelier créa' :</b> <i>Nichoir en bois</i>	6/11 ans  <b>Atelier créa' :</b> <i>Attrape rêve</i>
Après-midi	3/5 ans  <b>Atelier jardin</b>	3/5 ans  <b>Blind Test :</b> <i>Spécial Disney</i>	3/5 ans  <b>Anim' nature :</b>	3/5 ans  <b>Grand jeux :</b> <i>« Le Sachem »</i>
	6/11 ans  		6/11 ans  	6/11 ans  <b>Grand jeux:</b> <i>« Le Zagamore »</i>



Attention, certaines animations peuvent être annulées en fonction des conditions météorologiques et/ou du protocole sanitaire en vigueur

	Mercredi 05 Octobre	Mercredi 12 Octobre	Mercredi 19 Octobre
	L'art dans tous ses états		
3/5 ans	<b>Atelier Créa' :</b> Technique de collage	<b>Atelier Créa' :</b> Fresque géante	<b>Atelier Créa' :</b> Livre sensoriel
6/11 ans	<b>Atelier Créa' :</b> Peinture à l'huile	<b>Atelier Créa' :</b> Light painting	<b>Atelier Créa' :</b> Graff au pochoir
3/5 ans	<b>Atelier Créa' :</b> Modelage de sculpture	<b>Atelier Créa' :</b> Fresque géante	<b>Conte et merveille :</b> A toi de faire l'histoire
6/11 ans	<b>Atelier Créa' :</b> Crée ta BD 1/3	<b>Atelier Créa' :</b> Crée ta BD 2/3	<b>Atelier Créa' :</b> Crée ta BD 3/3

Attention, certaines animations peuvent être annulées en fonction Des conditions météorologiques et/ou du protocole sanitaire en vigueur

**Tarification relative aux enfants habitant à Champagnier, aux enfants scolarisés à Champagnier et aux enfants des agents communaux**

**Tarification au forfait relative aux enfants extérieurs à Champagnier (non scolarisés sur la commune)**

Quotient familial	Journée avec repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas	Quotient familial	Journée avec repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas
Tarification linéarisée *	= 0,013 x quotient	= 0,0075 x quotient	= 0,0050 x quotient	≤ 2000	27,00 €	17,00 €	13,00 €
Tarification plafonnée	26,00 €	15,00 €	12,00 €	≥ 2000	30,00 €	19,00 €	15,00 €

\* La tarification est arrondie au centième. Si le troisième chiffre après la virgule est supérieur ou égal à 5, la tarification est arrondie au centième supérieur.